

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2023

Version: 5 (remplace la version 4)

Révision: 31.05.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** **ZEPLUBE WB**
- **Code du produit:** 98520001
- **UFI:** 65K5-T0Q3-T002-VMXQ
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Secteur d'utilisation**
SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- **Catégorie du produit** PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
- **Catégorie de processus**
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Produit lubrifiant
- **Utilisations déconseillées** Lubrifiant
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
ZEP ITALIA SRL
Piazzale Luigi Cadorna, 2
20123 Milano (MI) - Italy;
Via Nettunense Km. 25.000
04011 Aprilia (LT) - Italy
T: +39.06.926691
F: +39.06.92747061
@: tecnico@zepeurope.com
Sito: www.zep.it

ZEP Industries BV
Vierlinghweg 30
4612 PN Bergen op Zoom
The Netherlands
Tel: (NL) + 31 164 250 100 (B) + 32 2 347 0117
Fax: (NL) + 31 164 266 710 (B) + 32 2 347 1395
@: info@zepbenelux.com

Distribué au France par:

ZEP INDUSTRIES
Z.I. du Poirier 28210 NOGENT-LE-ROI
Tél. 02 37 65 50 50 - Fax. 02 37 65 50 51
contact@zep-industries.com
www.zep-industries.com
@: info@zep.co.uk
web: www.zep.co.uk
- **Service chargé des renseignements:**
Service Clients:
NL: Tel: +31164250100 Fax: +31164266710
BE: Tel: +3223470117 Fax: +3223471395
IT: Tel: +3906926691 Fax: +3906.92747061
UK: Tel: +441514221000 Fax: +441514221011
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence**
FR: Centre anti poison, Orfila, Tel : 01 45 42 59 59
BE: Centre anti poison/Antigif Centrum Tel: 070 245245
LUX: (+352) 8002 5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

BE.FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2023

Version: 5 (remplace la version 4)

Révision: 31.05.2023

Nom du produit: ZEPLUBE WB

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger



GHS05

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium
isotridecanol, éthoxylé

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Indications complémentaires:

EUH208 Contient glutaral. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 64-02-8 EINECS: 200-573-9 Numéro index: 607-428-00-2 Reg.nr.: 01-2119486762-27-xxxx	éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium STOT RE 2, H373 Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332	≥5- <10%
CAS: 107-41-5 EINECS: 203-489-0 Numéro index: 603-053-00-3 Reg.nr.: 01-211-9539582-35-xxxx	2-méthyl-2,4-pentanediol Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	2,5-5%
CAS: 61789-30-8 EINECS: 206-376-4	Acides gras de coco, sels de potassium Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	2,5-5%
CAS: 69011-36-5 NLP: 500-241-6 Reg.nr.: 01-2119976362-32-xxxx	isotridecanol, éthoxylé Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302	≥2,5- <3%
CAS: 111-30-8 EINECS: 203-856-5 Numéro index: 605-022-00-X Reg.nr.: 01-2119455549-26-xxxx	glutaral Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H330 Resp. Sens. 1, H334 Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411 Skin Sens. 1A, H317; STOT SE 3, H335 EUH071 Limite de concentration spécifique: STOT SE 3; H335: C ≥ 5 %	0,03%

SVHC (CAS:111-30-8) glutaral

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.
Ingrédients selon le règlement sur les détergents 648/2004/CE

EDTA et sels, agents de surface anioniques	≥5 - <15%
agents de surface non ioniques	<5%

(suite page 3)

BE.FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2023

Version: 5 (remplace la version 4)

Révision: 31.05.2023

Nom du produit: ZEPLUBE WB

(suite de la page 2)

agents conservateurs (GLUTARAL)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
Dioxyde de carbone
Sable sec
Mousse
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
Porter un vêtement de protection totale.
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel).
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Tenir les récipients hermétiquement fermés.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas conserver avec des métaux.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

BE.FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2023

Version: 5 (remplace la version 4)

Révision: 31.05.2023

Nom du produit: ZEPLUBE WB

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 107-41-5 2-méthyl-2,4-pentanediol

VL Valeur à long terme: 123 mg/m³, 25 ppm
M;

CAS: 111-30-8 glutaral

VL Valeur momentanée: 0,21 mg/m³, 0,05 ppm
M;

· DNEL

CAS: 64-02-8 éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium

Oral	DNEL Long term-systemic	28 mg/kg human/day (des consommateurs)
Inhalatoire	DNEL Long term-systemic mg/m ³	1,5 mg/m ³ (travailleur/ouvrier)
	DNEL Acute-systemic mg/m ³	1,7 mg/m ³ (des consommateurs)
		2,8 mg/m ³ (travailleur/ouvrier)
	DNEL Acute-local mg/m ³	3 mg/m ³ (travailleur/ouvrier)

CAS: 107-41-5 2-méthyl-2,4-pentanediol

Oral	DNEL Long term-systemic	1 mg/kg human/day (des consommateurs)
Dermique	DNEL Long term-systemic	1 mg/kg human/day (des consommateurs)
		2 mg/kg human/day (travailleur/ouvrier)
Inhalatoire	DNEL Long term-systemic mg/m ³	3,5 mg/m ³ (des consommateurs)
		14 mg/m ³ (travailleur/ouvrier)
	DNEL Acute-systemic mg/m ³	49 mg/m ³ (des consommateurs)
		98 mg/m ³ (travailleur/ouvrier)

· PNEC

CAS: 64-02-8 éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium

PNEC Freshwater mg/L	2,8 mg/L
PNEC Marinewater mg/L	0,28 mg/L
PNEC Intermittent release	1,6 (mg/L)
PNEC Soil	0,95 mg/Kg
PNEC Sewage treatment Plant mg/L	57 mg/L

CAS: 107-41-5 2-méthyl-2,4-pentanediol

PNEC Freshwater mg/L	0,429 mg/L
PNEC Marinewater mg/L	0,0429 mg/L
PNEC Sewage treatment Plant mg/L	20 mg/L

· **Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre B

· **Protection des mains:** Gants de protection

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

(suite page 5)

BE.FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2023

Version: 5 (remplace la version 4)

Révision: 31.05.2023

Nom du produit: ZEPLUBE WB

(suite de la page 4)

- Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés: Gants en tissu épais
- Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques
- Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· État physique	Liquide
· Couleur:	Jaune-brun
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 °C
· Inflammabilité	Non applicable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.
· Point d'éclair	Non applicable.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH à 20 °C	10
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique	Non déterminé.
· Dynamique:	Non déterminé.
· Solubilité	
· L'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	1,02 g/cm ³
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	0,0 %
· EU-VOC:	37,5 g/l
· EU-VOC:	37,50 %
· Swiss VOC:	0,00 %
· Teneur en substances solides:	4,0 %
· Changement d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant

(suite page 6)

BE.FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2023

Version: 5 (remplace la version 4)

Révision: 31.05.2023

Nom du produit: ZEPLUBE WB

(suite de la page 5)

- Liquides comburants néant
- Matières solides comburantes néant
- Peroxydes organiques néant
- Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant
- Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral	LD50	10.643 mg/kg
Inhalatoire	LC50 / 4 h	31,3 mg/l (Rat)

CAS: 64-02-8 éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium

Oral	LD50	1.780 mg/kg
Inhalatoire	LC50 / 4 h	2 mg/l (Rat)

CAS: 107-41-5 2-méthyl-2,4-pentanediol

Oral	LD50	> 3.500 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	> 5.000 mg/kg (Rabbit)

CAS: 69011-36-5 isotridecanol, éthoxylé

Oral	LD50	500 mg/kg (Rat)
		Literatuur waarde
	EC50	1-10 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))
		Literatuurwaarde

CAS: 111-30-8 glutaral

Oral	LD50	200 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	1.749 mg/kg (Rat)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	0,48 mg/l (Rat)
	EC 50 / 96 h (dynamique)	0,75 mg/ltr (Crassostrea virginica)

- Corrosion cutanée/irritation cutanée
Provoque une irritation cutanée.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Provoque de graves lésions des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

BE:FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2023

Version: 5 (remplace la version 4)

Révision: 31.05.2023

Nom du produit: ZEPLUBE WB

(suite de la page 6)

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

CAS: 64-02-8 éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium

LC50 / 96 h	>1.000 mg/ltr (Lepomis Macrochirus (Bluegill Sunfish)) 33-189 mg/ltr (fish)
EC 50 / 48 h	140 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))
EC 50 / 72 H	>300 (Desmodesmus subspicatus) (mg/L)

CAS: 107-41-5 2-méthyl-2,4-pentanediol

LC50 / 96 h	9.450 mg/ltr (Oncorhynchus mykiss (Rainbow trout)) 8.690 mg/ltr (Pimephales promelas)
EC 50 / 48 h	5.410 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))

CAS: 69011-36-5 isotridecanol, éthoxylé

OECD test 301 A	>70 (biodegradation in % after 28 days)
OECD test 301 B	>60 (biodegradation in % after 28 days)

CAS: 111-30-8 glutaral

LC50 / 96 h (statique)	9,4 mg/ltr (Lepomis Macrochirus (Bluegill Sunfish)) 39 mg/ltr (Cyprinodon Variegatus) 5,5 mg/ltr (Mysidopsis bahia)
EC 50 / 48 h (statique)	5,75 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))
EC 50 / 72 H	0,92 (Skeletonema costatum) mg/L 0,6 (Desmodesmus subspicatus) mg/L
COD	1.385 (mg O2 / g product) mg/g
BOD	235 (mg O2 / g product) mg/g
OECD test 301 A	90-100 (biodegradation in % after 28 days)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

-

-

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

BE.FR

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2023

Version: 5 (remplace la version 4)

Révision: 31.05.2023

Nom du produit: ZEPLUBE WB

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
· ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
· ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
· ADR, ADN, IMDG, IATA
· Classe néant
- 14.4 Groupe d'emballage
· ADR, IMDG, IATA néant
- 14.5 Dangers pour l'environnement
· Marine Polluant: Non
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.
- 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.
- "Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 -CLP
RÈGLEMENT (UE) 2020/878 - ANNEXE II - REACH
Dir. 06/08 ADR – RID - IMDG - IATA;
Directive 2012/18/UE (Seveso III)
DIRECTIVE 2008/98/CE
RÈGLEMENT (UE) No 1357/2014
RÈGLEMENT (CE) No 648/2004 relatif aux détergents
· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
· Pictogrammes de danger



GHS05

- Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
éthylènediaminetétraacetate de tétrasodium
isotridecanol, éthoxylé
- Mentions de danger
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- Conseils de prudence
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II
Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)

BE.FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2023

Version: 5 (remplace la version 4)

Révision: 31.05.2023

Nom du produit: ZEPLUBE WB

(suite de la page 8)

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales:**· **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.· **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**· **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

CAS: 111-30-8 | glutaral

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Méthode de calcul**· **Service établissant la fiche technique:** Nederland: Afdeling laboratorium / België: Afdeling klanten service· **Contact:** Nederland: Afdeling klantenservice / België: Afdeling klantenservice· **Date de la version précédente:** 20.09.2021· **Numéro de la version précédente:** 4· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

WELL: The highest acceptable concentration

IOELV: Indicative occupational exposure limit values

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

(suite page 10)

BE.FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2023

Version: 5 (remplace la version 4)

Révision: 31.05.2023

Nom du produit: ZEPLUBE WB

(suite de la page 9)

*Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2**Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B**Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2**Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1**Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2**Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1**Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A**STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3**STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2**Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1**Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2***. * Données modifiées par rapport à la version précédente**

BE.FR